

Commune de PRATS DU PERIGORD

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	11
Présents	8
Absents	3
représentés	1
votants	9

Le 10 novembre 2022 le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué le **28/10/2022** s'est réuni en session ordinaire à 18h30, à la Mairie, sous la présidence de Christian Eymery, le maire

**PRESENTS** : EYMERY Christian, CAMINADE Maurice, DAURIAC Claude, WOJTUSIAK Michel, GAUTHIER-MILHAC Michel, PONCET Daniele-Génia, Ghislaine CHAMBON, HOFMANN Corinne

**Absent représenté** : MARTINS François a donné procuration à Christian Eymery

**Absents excusés** : GAUTHIER-MILHAC Olivier, BROUQUI Frédéric,

**Secrétaire de séance** : CAMINADE Maurice

**Délibération n°2022-30 portant remboursement de la caution à M. Jean-Jacques LEBAILLIF**

Vu l'état des lieux réalisé en date du 23/09/2022, il y a lieu de rembourser la caution d'un montant de 213.43€ à M. Jean-Jacques Lebaillif.

Fait à PRATS DU PGD le 10/11/2022

Le maire

Christian Eymery



Transmis au représentant de l'Etat le : 14/11/2022

Affichée le : 14/11/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	11
Présents	8
Absents	3
représentés	1
votants	9

Le 10 novembre 2022 le Conseil Municipal de la Commune dûment **convoqué le 28/10/2022** s'est réuni en session ordinaire à 18h30, à la Mairie, sous la présidence de Christian Eymery, le maire

**PRESENTS** : EYMERY Christian, CAMINADE Maurice, DAURIAC Claude, WOJTUSIAK Michel, GAUTHIER-MILHAC Michel, PONCET Daniele-Génia, Ghislaine CHAMBON, HOFMANN Corinne

**Absent représenté** : MARTINS François a donné procuration à Christian Eymery

**Absents excusés** : GAUTHIER-MILHAC Olivier, BROUQUI Frédéric,

**Secrétaire de séance** : CAMINADE Maurice

**Délibération n°2022-31 portant sur la prise en charge des frais liés au changement de fournisseur de gaz dans le bâtiment de « l'ancienne école »**

Suite au changement de fournisseur de gaz les locataires actuels des logements ont réglé des frais d'ouverture et de fermeture de compteurs.

S'agissant d'une décision prise par la Mairie, monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre ces frais en charge pour un montant de 212.43€ TTC par logement.

Après délibération le conseil municipal décide

- De prendre en charge les frais d'ouverture et de fermeture des compteurs.
- Autorise le Maire à faire mandater la somme de 212.43€ au profit de Mme ROUVES Roseline et de M. GUENNEC Alain.
- Ces montants seront inscrits au compte 6288

Fait à PRATS DU PGD le 10/11/2022

Le maire

Christian Eymery



Transmis au représentant de l'Etat le : 14/11/2022

Affichée le : 14/11/2022

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	11
Présents	8
Absents	3
représentés	1
votants	9

Le 10 novembre 2022 le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué le **28/10/2022** s'est réuni en session ordinaire à 18h30, à la Mairie, sous la présidence de Christian Eymery, le maire

**PRESENTS** : EYMERY Christian, CAMINADE Maurice, DAURIAC Claude, WOJTUSIAK Michel, GAUTHIER-MILHAC Michel, PONCET Daniele-Génia, Ghislaine CHAMBON, HOFMANN Corinne

**Absent représenté** : MARTINS François a donné procuration à Christian Eymery

**Absents excusés** : GAUTHIER-MILHAC Olivier, BROUQUI Frédéric,

**Secrétaire de séance** : CAMINADE Maurice

**Délibération n°2022-32 portant sur les travaux de réfection de la cave du logement 142 rue des Fontaines**

M. le Maire informe le conseil municipal des travaux nécessaires dans la cave du logement 142 rue des Fontaines à la suite de l'écroulement intérieur d'un mur.

Le devis produit par M. Jean-Yves Laurent s'élève à 800€ HT.

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis présenté et autorise le maire à le signer.

Fait à PRATS DU PERIGORD le 10/11/2022

Le maire  
Christian Eymery



Transmis au représentant de l'Etat le : 11/11/2022  
Affichée le : 14/11/2022

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	11
Présents	8
Absents	3
représentés	1
votants	9

Le 10 novembre 2022 le Conseil Municipal de la Commune dûment **convoqué le 28/10/2022** s'est réuni en session ordinaire à 18h30, à la Mairie, sous la présidence de Christian Eymery, le maire

**PRESENTS** : EYMERY Christian, CAMINADE Maurice, DAURIAC Claude, WOJTUSIAK Michel, GAUTHIER-MILHAC Michel, PONCET Daniele-Génia, Ghislaine CHAMBON, HOFMANN Corinne

**Absent représenté** : MARTINS François a donné procuration à Christian Eymery

**Absents excusés** : GAUTHIER-MILHAC Olivier, BROUQUI Frédéric,

**Secrétaire de séance** : CAMINADE Maurice

**Délibération n°2022-33 portant sur les travaux de réfection du chemin rural de la Pradelle**

M. le Maire informe le conseil municipal des travaux nécessaires à la remise en état du chemin desservant les habitations du lieu-dit « la Pradelle ».

Il précise notamment que l'accès actuellement utilisé par la propriété LUNARDI est privé et ne peut pas faire l'objet de travaux à charge de la commune.

Le devis produit par l'entreprise CONSTANTIN est d'un montant de 1776.00 TTC.

Après délibération, le conseil municipal accepte le devis présenté et autorise le maire à le signer.

Fait à PRATS DU PGD le 10/11/2022

Le maire

Christian Eymery



Transmis au représentant de l'Etat le : *14/11/2022*  
Affichée le : *14/11/2022*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	11
Présents	8
Absents	3
représentés	1
votants	9

Le 10 novembre 2022 le Conseil Municipal de la Commune dûment **convoqué le 28/10/2022** s'est réuni en session ordinaire à 18h30, à la Mairie, sous la présidence de Christian Eymery, le maire

**PRESENTS** : EYMERY Christian, CAMINADE Maurice, DAURIAC Claude, WOJTUSIAK Michel, GAUTHIER-MILHAC Michel, PONCET Daniele-Génia, Ghislaine CHAMBON, HOFMANN Corinne

**Absent représenté** : MARTINS François a donné procuration à Christian Eymery

**Absents excusés** : GAUTHIER-MILHAC Olivier, BROUQUI Frédéric,

**Secrétaire de séance** : CAMINADE Maurice

**Délibération n°2022-34 portant sur le budget : constitution de provisions**

Le maire explique que dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

Un état de provisionnement des créances joint à cette délibération recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans, non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Il en ressort un montant total à provisionner de 183.28 €.

Le conseil municipal après délibération accepte le provisionnement de ces créances pour un montant de 183.28 € au compte 6817.

Fait à PRATS DU PGD le 10/11/2022

Le maire

Christian Eymery



Transmis au représentant de l'Etat le : 14/11/2022

Affichée le : 14/11/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	11
Présents	8
Absents	3
représentés	1
votants	9

Le 10 novembre 2022 le Conseil Municipal de la Commune dûment **convoqué le 28/10/2022** s'est réuni en session ordinaire à 18h30, à la Mairie, sous la présidence de Christian Eymery, le maire

**PRESENTS** : EYMERY Christian, CAMINADE Maurice, DAURIAC Claude, WOJTUSIAK Michel, GAUTHIER-MILHAC Michel, PONCET Daniele-Génia, Ghislaine CHAMBON, HOFMANN Corinne

**Absent représenté** : MARTINS François a donné procuration à Christian Eymery

**Absents excusés** : GAUTHIER-MILHAC Olivier, BROUQUI Frédéric,

**Secrétaire de séance** : CAMINADE Maurice

**Délibération n°2022-35 portant sur : demande de subvention au titre de la DETR et au titre du CPC pour renouvellement des équipements de chauffage bâtiment mairie**

En complément de la tranche consacrée au changement des huisseries, Monsieur le Maire présente les travaux à réaliser dans le même bâtiment dans le cadre du renouvellement des équipements de chauffage.

Après délibération, le conseil municipal :

- Approuve la réalisation de ces travaux et décide de les inscrire au budget 2023
- Montant estimatif en attente de réception des devis HT 13 000 €
- Mandate le Maire pour solliciter les subventions soit 40% au titre de la DETR et 25% au titre des contrats de projets communaux
- Approuve le plan de financement suivant :
  - o Montant HT des travaux : 13 000
  - o DETR (40%) : 5 200
  - o CPC (25%) : 3 250
  - o Autofinancement 35% : 4 550

Fait à PRATS DU PGD le 10/11/2022

Le maire

Christian Eymery



Transmis au représentant de l'Etat le : 14/11/2022

Affichée le : 14/11/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

Commune de PRATS DU PERIGORD

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	11
Présents	8
Absents	3
représentés	1
votants	9

Le 10 novembre 2022 le Conseil Municipal de la Commune dûment **convoqué le 28/10/2022** s'est réuni en session ordinaire à 18h30, à la Mairie, sous la présidence de Christian Eymery, le maire

**PRESENTS** : EYMERY Christian, CAMINADE Maurice, DAURIAC Claude, WOJTUSIAK Michel, GAUTHIER-MILHAC Michel, PONCET Daniele-Génia, Ghislaine CHAMBON, HOFMANN Corinne

**Absent représenté** : MARTINS François a donné procuration à Christian Eymery

**Absents excusés** : GAUTHIER-MILHAC Olivier, BROUQUI Frédéric,

**Secrétaire de séance** : CAMINADE Maurice

**Délibération n°2022-36 portant sur l'enquête publique relative à la DIG pour la mise en œuvre de programmes d'actions et de plan de gestion du bassin versant de la Lémance**

Monsieur le Maire présente le dossier relatif à l'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre de programmes d'actions et de plan de gestion du bassin versant de la Lémance

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable.

Fait à PRATS DU PGD le 10/11/2022

Le maire

Christian Eymery



Transmis au représentant de l'Etat le : 14/11/2022  
Affichée le : 14/11/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.